

# Processus d'examen SMSI+20 : informations pour la communauté de l'ICANN

Département de l'ICANN en charge de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales (GE)

13 mars 2023  
GE-012



---

## TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Contexte	3
Objectifs de l'ICANN	4
Que faut-il faire pour préserver le MSM ?	5
Conclusion	6

---

Le présent document fournit des informations générales et présente le plan de l'équipe de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) en charge de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales (GE) relatif au processus d'examen (2023-2025) du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) des Nations Unies (ONU).

## Introduction

En 2025, l'Assemblée générale des Nations Unies procédera à un examen des résultats du SMSI, connu sous le nom de SMSI+20, afin d'évaluer les progrès réalisés et d'identifier les défis et les domaines sur lesquels il convient de continuer à se concentrer. L'examen effectué en 2015, connu sous le nom de SMSI+10, a donné lieu à la publication d'un [document final](#) qui a reconfirmé l'[Agenda de Tunis](#) du SMSI.

## Contexte

Le SMSI est un sommet en deux phases organisé par les Nations Unies « afin de créer une plate-forme multipartite évolutive destinée à répondre aux enjeux liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'échelle nationale, régionale et internationale, à l'aide d'une approche structurée et inclusive »<sup>1</sup>.

La première phase s'est déroulée à Genève en 2003, et la seconde à Tunis en 2005. Le SMSI a conduit à l'adoption d'un cadre de référence pour l'avenir de la gouvernance de l'Internet - l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis - en vertu duquel les gouvernements se sont engagés à appliquer le modèle multipartite (MSM) de gouvernance de l'Internet et le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) a été créé.

L'Agenda de Tunis a fourni un cadre pour déterminer les rôles des différentes parties prenantes dans le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet, en l'occurrence la communauté technique, les organisations intergouvernementales (OIG), les entreprises, la société civile et les gouvernements, entre autres. Le succès du SMSI est attribué à la création du groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (WGIG), dont les membres ont été désignés par le Secrétaire général des Nations Unies. Le WGIG a travaillé entre les deux phases du SMSI et a publié son [rapport](#)<sup>2</sup> juste avant<sup>3</sup> le SMSI à Tunis. Il convient de noter que le WGIG a fourni une définition pratique de la gouvernance de l'Internet : « *La gouvernance de l'Internet est le développement et l'application par les gouvernements, le secteur privé, la société civile et la communauté technique, dans le cadre de leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de décisions et programmes qui façonnent l'évolution et l'utilisation de l'Internet* ». De plus, le rapport du WGIG et l'Agenda de Tunis ont clairement indiqué que la portée de la gouvernance de l'Internet s'étendait au-delà de la responsabilité de l'ICANN en matière de noms et d'adresses Internet.

---

<sup>1</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=30022&nr=102&menu=3170>

<sup>2</sup> Le WGIG a fourni une définition de la gouvernance de l'Internet mais il a également expliqué, et c'est le plus important aux yeux de l'ICANN, que la gouvernance de l'Internet englobait bien plus que les noms de domaine et les adresses.

<sup>3</sup> Il est largement admis que la publication du rapport du WGIG a considérablement contribué à la réussite du SMSI et à l'adoption de l'Agenda de Tunis du SMSI.

---

Le document final du SMSI+10 a suscité un vif débat en 2015. Certains États membres des Nations Unies ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire de mettre à jour certains points de l'Agenda de Tunis relatifs à la gouvernance de l'Internet, faisant valoir que celle-ci devrait être plus multilatérale et moins multipartite. Les propositions correspondantes n'ont pas reçu le soutien escompté, et étant donné qu'aucun consensus n'a été dégagé, le document final du SMSI+10 a réaffirmé que « la gouvernance de l'Internet devrait continuer à respecter les dispositions énoncées dans les documents finaux des sommets tenus à Genève et à Tunis ».<sup>4</sup>

Toutefois, de nouvelles déclarations en faveur d'une transformation du MSM actuel de gouvernance de l'Internet ont été formulées au cours de ces dernières années par des États membres des Nations Unies (certaines de ces déclarations sont reprises dans les [rapports de l'équipe GE](#) consacrés aux Nations Unies, à l'UIT et à la Russie). Certains États membres pourraient ainsi utiliser le processus d'examen SMSI+20 pour tenter une fois de plus de modifier le modèle existant de gouvernance de l'Internet afin d'y accroître le poids des gouvernements et/ou de le remplacer partiellement ou entièrement par un modèle multilatéral. Tous ces scénarios pourraient avoir des conséquences non seulement sur la mission de l'ICANN, mais aussi sur l'Internet en général.

## Objectifs de l'ICANN

Le MSM de gouvernance de l'Internet<sup>5</sup> constitue la base d'un Internet ouvert, sûr et interopérable. En tant que réseau de réseaux, l'Internet repose sur un système distribué et sa réussite est le fruit de la collaboration entre des organisations qui jouent un rôle critique dans son fonctionnement. La préservation et l'amélioration du MSM, prévues dans l'Agenda de Tunis et reconfirmées dans le document final du SMSI+10, permettent aux parties prenantes concernées de poursuivre leur travail en collaboration et à l'Internet de se développer en tant que ressource inestimable à la disposition de tous. Ce sont des éléments essentiels pour maintenir et consolider la confiance générale des internautes du monde entier dans le fonctionnement de l'Internet. Poursuivre la modernisation de ce modèle sans compromettre l'interopérabilité de l'Internet est primordial pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Il ne fait aucun doute que le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet doit rester flexible et réactif face aux évolutions rapides du paysage numérique, où plus de la moitié de la population mondiale est présente en ligne. Au fil des années, le MSM a prouvé sa capacité d'adaptation à maintes reprises, grâce à la présence des décideurs politiques - gouvernements, entreprises, société civile, communauté technique et autres - à la table des discussions et à l'élaboration des normes et des politiques qui permettent le développement de l'Internet. Ainsi, le MSM permet de garantir que l'Internet reste unique, interopérable, sûr, stable et résilient, au fur et à mesure de son développement. Ce modèle a permis à l'Internet de prospérer durant des décennies, avec une approche à la fois large et inclusive qui sert aussi l'intérêt public mondial.

---

<sup>4</sup> Ce document réaffirme également « les valeurs et les principes de coopération et de dialogue entre les diverses parties concernées qui caractérisent depuis toujours les mesures visant à donner suite aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, sachant que la participation, le partenariat et la coopération véritables des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, des organisations internationales, des techniciens et des universitaires et de toutes les autres parties prenantes concernées, selon leurs rôles et leurs responsabilités respectifs, avec une représentation équilibrée des pays en développement, demeurent essentiels à la construction de la société de l'information ».

<sup>5</sup> Il est important de garder en tête qu'il existe une différence entre le MSM de gouvernance de l'Internet et le MSM de gouvernance de l'ICANN. Le MSM de gouvernance de l'Internet est défini et débattu lors du SMSI, tandis que le MSM de gouvernance de l'ICANN est en cours de discussion au sein de l'ICANN et de ses unités constitutives.

---

# Que faut-il faire pour préserver le MSM ?

## L'ensemble des parties prenantes

Pour garantir la pérennité du modèle multipartite de gouvernance de l'Internet, les parties prenantes doivent continuer à :

- encourager des discussions constructives et communiquer activement et publiquement les succès du MSM ;
- suivre de près les délibérations de l'ONU et de l'UIT et, à chaque fois que cela sera possible, encourager les gouvernements et les organisations à se prononcer en faveur du MSM ;
- prendre l'initiative, le cas échéant, de fournir des informations techniques et neutres sur le fonctionnement de l'Internet à leurs missions permanentes respectives auprès des Nations Unies (à New York et Genève). Cela pourrait se faire par l'intermédiaire des services compétents de leurs ministères des affaires étrangères respectifs.

## L'ICANN

L'ICANN assure la coordination des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet, ce qui permet aux personnes du monde entier de se connecter à partir de tout appareil relié à l'Internet. L'ICANN a la responsabilité d'aider la communauté Internet à préserver la stabilité, l'ouverture, l'interopérabilité mondiale et la résilience de l'Internet, et plus précisément de ses systèmes d'identificateurs. Pour ce faire, l'ICANN continuera à partager son expertise technique avec toutes les parties prenantes concernées afin d'évaluer l'impact potentiel de leurs initiatives sur le fonctionnement de l'Internet et de mieux comprendre et définir les problèmes qu'elles cherchent à résoudre.

Par conséquent, l'ICANN continuera à :

- organiser des réunions d'information pour les gouvernements et les diplomates, aussi bien dans les capitales qu'aux Nations Unies (à New York et à Genève). Ces réunions se sont avérées être un bon moyen de sensibilisation au fonctionnement de l'Internet, aux activités menées par l'ICANN, etc. ;
- engager un dialogue direct avec les ministères des affaires étrangères et les administrations des télécommunications, principalement par l'intermédiaire du Comité consultatif gouvernemental (GAC), des structures de gouvernance électronique, des responsables de la cybersécurité dans des pays clés (quelle que soit leur position à l'égard de l'Internet ouvert et du MSM), entre autres ;
- fournir à la communauté de l'ICANN, à l'occasion des réunions de l'ICANN, des informations sur l'évolution géopolitique de cet espace ;
- publier des rapports sur l'évolution de la situation aux Nations Unies, à l'UIT et dans d'autres OIG concernées, ainsi que des rapports nationaux<sup>6</sup> ;
- contacter des médias spécialisés ;
- prendre contact non seulement avec les membres de la communauté de l'ICANN mais aussi avec des organisations techniques liées à l'Internet, des établissements universitaires, des entreprises, des organisations de la société civile (en dehors de celles qui font partie des unités constitutives de l'ICANN) afin de discuter de l'évolution des négociations du SMSI+20.

---

<sup>6</sup> Disponibles ici : <https://www.icann.org/en/government-engagement/publications>

---

## Conclusion

Le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet protège les intérêts des organisations, des gouvernements, de la société civile, des entreprises et des internautes concernés. Cette caractéristique est importante lorsqu'il s'agit de gérer une ressource aussi vitale que l'Internet mondial. Sans nous prononcer sur d'autres parties de l'Internet, nous sommes certains que toutes les initiatives visant à superviser les fondements techniques de l'Internet doivent être menées dans le cadre du MSM.

Le processus d'examen SMSI+20 n'est pas un processus isolé au sein des Nations Unies. Il aura lieu après la conclusion d'un certain nombre de processus simultanés qui peuvent avoir un impact sur le SMSI+20 ou y contribuer. Parmi ces processus, on peut citer le [Pacte numérique mondial](#), le [Forum sur la gouvernance de l'Internet](#) (et le [groupe de direction](#) nouvellement créé par le Secrétaire général des Nations Unies), les conclusions du Groupe de travail à composition non limitée ([OEWG](#)) et le Comité spécial d'experts ([AHC](#)).



Un monde, un Internet

Rendez-vous sur [icann.org](https://icann.org)



[@icann](https://twitter.com/icann)



[facebook.com/icannorg](https://facebook.com/icannorg)



[youtube.com/icannnews](https://youtube.com/icannnews)



[flickr.com/icann](https://flickr.com/icann)



[linkedin/company/icann](https://linkedin/company/icann)



[soundcloud/icann](https://soundcloud/icann)



[instagram.com/icannorg](https://instagram.com/icannorg)